

KATHARINA VAJTA

Langues et dialecte en contact : Remarques sur les langues de l'Alsace

1. Introduction

L'Alsace est une région où l'insécurité politique et les différentes appartenances nationales ont mené à ce qu'on pourrait caractériser d'insécurité linguistique. En effet, dans cette province située à la frontière des langues romanes et germaniques, langues en contact ont aussi signifié langues en conflit, puisque nations en conflit. Ceci dit, la situation actuelle est sans doute mieux caractérisée par des termes autres que conflit ou insécurité. L'Alsace est surtout une région de contacts – de cultures, de mythes et d'imaginaires, de langues. Ces contacts sont délimités géographiquement et se situent dans la région même de l'Alsace, ainsi que dans ce qu'on appelle parfois la Lorraine thioise, c'est-à-dire la Lorraine germanophone, qui correspond à peu près au département de la Moselle et que l'on a un peu tendance à oublier dans les discussions sur les langues germaniques en France, l'Alsace voisine étant une entité plus facile à appréhender. Même si par la suite il sera question de l'Alsace, il est donc utile de préciser que les questions discutées concernent également la Moselle.

Dans l'exposé qui suit, je me propose surtout de faire un compte-rendu, qui ne peut prétendre être exhaustif, de phénomènes de contacts linguistiques en Alsace. Mais avant de discuter les manifestations de contact et d'interférence et leurs conséquences, il faudra d'abord tenter de définir les langues en question. L'aspect historique des langues en Alsace sera donc ici laissé de côté, de même les questions de langues et d'identité, si importantes soient-elles.

2. Définition des langues en Alsace

Définir les langues en Alsace relève plus de la subtilité qu'il n'y paraît au premier abord: « La définition [...] est épineuse » (Tabouret-Keller 1988, p. 80) et « Il est courant, et facile, de caractériser la situation linguistique de l'Alsace comme *bilingue*. » (Tabouret-Keller 1985, p. 12). Une telle définition inclut le français mais reste vague quant à l'alsacien et à l'allemand – sont-ils tous deux compris comme la même langue, alors que leurs fonctions sont très différentes ? De plus, elle ne dit pas, constate Tabouret-Keller, s'il s'agit d'une région où sont parlées deux langues, ou si les habitants de cette région parlent deux langues.

D'autres pourront utiliser l'expression « langue minoritaire » pour désigner l'alsacien, ce qui est sans doute un peu malheureux, vu la connotation politique du terme (voir Bothorel-Witz 1995, p. 22). Il est aussi possi-

ble de dire, avec Huck & Bothorel-Witz, que

L'on définit, *traditionnellement*, la situation alsacienne comme pluri-lingue, avec trois composantes linguistiques de nature différente: des parlers dialectaux allemands ou germaniques, le français, langue orale et langue écrite, et l'allemand, langue écrite et, occasionnellement, parlée. (1994, p. 210)

Le terme même de dialecte prête à difficulté. Premièrement, celle d'impliquer tacitement un côté non officiel, non reconnu, d'ailleurs très clairement exprimé quand un Alsacien caractérise son parler en disant « L'alsacien? Ce n'est qu'un dialecte! ». Deuxièmement, comme le soulignent Huck & Bothorel-Witz, « dans cette constellation de langues en contact, il devient de plus en plus difficile de définir le concept de dialecte, si tant est qu'on l'ait jamais défini. » (1994, p. 210). En effet, l'on se heurte à deux obstacles. D'abord, il ne s'agit pas d'un seul dialecte alsacien, mais de plusieurs, regroupés sous un même nom, l'alsacien, bien qu'ils diffèrent beaucoup d'un village à l'autre. Il n'y a pas en Alsace de *koiné* régionale, tout comme en Suisse, mais contrairement à d'autres régions germanophones (voir Gardner-Chloros 1991, p. 8; Philipp 1988, p. 24), probablement parce que l'Alsace est une région bien moins homogène qu'il n'y paraît au premier abord. Ainsi, les contacts entre les différents villages et les différentes communautés religieuses étaient traditionnellement restreints et ce n'est qu'avec une mobilité croissante de la population et une sécularisation de la société pendant ces dernières décennies que cela a commencé à changer. (Voir Wahl & Richez 1994.) Ensuite, qui dit dialecte, sous-entend langue standard. Dans un pays comme la France, où le français est national, la focalisation linguistique a vite fait de classer les variantes comme secondaires lorsqu'elles ne correspondent pas à la norme officielle. Or, en Alsace, la norme linguistique officielle est le français, et l'allemand, le *Hochdeutsch*, qui est toujours considéré comme la norme écrite du dialecte, est la langue standard d'un état voisin. L'alsacien devient doublement marqué, à la fois comme dialecte, langue orale sans norme écrite propre, et comme non-roman, germanique, étranger. Afin d'éviter les connotations, certains choisissent d'écarter les termes langues et dialecte, et de désigner les parlers en question par leur nom, c'est-à-dire le français, l'alsacien et l'allemand (voir par ex. Tabouret-Keller & Luckel 1981; Tabouret-Keller 1995, p. 146).

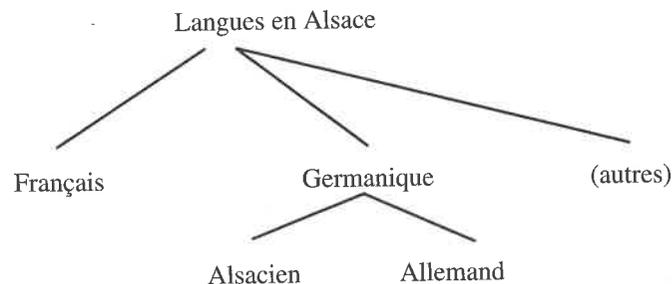
L'on voit parfois le terme de *diglossie* appliqué à l'Alsace (voir Tabouret-Keller 1985, p. 13). Mais là aussi se pose un problème de définition. Selon l'acception traditionnelle de Ferguson, il s'agit de « two or more varieties of the same language » (1959, p. 325). L'alsacien serait la variété basse et l'allemand la variété supérieure. Or en Alsace, c'est l'appartenance nationale qui décide quelle langue, de l'allemand ou du français, doit être considérée comme la variété haute, même si, historiquement, c'est le français qui est la langue de prestige. Mais la langue exclue dans la définition ne le serait pas dans

la réalité, l'allemand ayant *de facto* toujours gardé une certaine place sous les régimes français, de même que le français sous les régimes allemands.

Peut-être vaudrait-il mieux parler de différents systèmes, ou *variétés*, ou *codes linguistiques*, termes lourds mais mettant langue et dialecte sur un pied d'égalité. On pourra aussi choisir d'utiliser le mot langue non seulement pour le français et l'allemand, mais aussi pour l'alsacien, et souligner ainsi l'importance du dialecte dans la conscience linguistique des habitants de la région. Tabouret-Keller choisit de parler de *situation linguistique complexe* (1985, p. 13; 1995, p. 141) et de *complexité dynamique* (1985, p. 14; 1995, p. 141), termes peut-être un peu vagues, mais ayant le mérite de souligner non seulement les difficultés terminologiques liées à la situation alsacienne, mais aussi le fait qu'en Alsace, les langues (y compris l'alsacien!) et leur rapport de force sont sans cesse en mouvement.

La figure 1 présente les différentes langues utilisées aujourd'hui en Alsace. Le germanique d'Alsace recouvre l'alsacien et le Hochdeutsch. Dans la catégorie « autres » sont à comprendre les autres langues étrangères, celles des immigrés, par exemple le vietnamien, les langues africaines et arabes, etc., et celles qui jouissent de plus de prestige, par exemple l'anglais; même si ces langues-là amènent aussi à des questions, elles seront ici laissées de côté. Le choix terminologique est donc celui de *langue* pour toutes les variétés concernées, *langue* dans le sens *variété linguistique*, chaque variété étant caractérisée (entre autres) par des fonctions différentes. Les différentes variétés de l'alsacien ne sont pas comprises comme des langues différentes; une personne peut donc être bilingue français – alsacien, ou, chose plus rare, plurilingue français – alsacien – allemand. Ces langues et leurs fonctions se recoupent parfois, mais peuvent aussi s'exclure mutuellement. En employant non seulement *langue* mais aussi *dialecte* et *dialectophone* (mots difficiles à exclure du débat) de façon déclarée neutre, et en usant avec prudence des termes de *diglossie* et de *bilinguisme*, mon but est d'éviter trop de connotations et de hiérarchies. Car « Choisis sciemment ou non, les termes retenus interviennent dans la situation sociolinguistique comme des facteurs de focalisation ou de diffusion. » (Tabouret-Keller 1995, p. 146; pour une discussion des termes *focalisation* et *diffusion*, voir p. ex. Trudgill 1986, p. 85).

Fig. 1.



L'Alsace fait partie de la France, pays linguistiquement très focalisé, ce qui a des répercussions sur la question de savoir comment, quand et pourquoi on parle l'une des variantes et non pas l'autre, en d'autres mots, sur les contacts et les rapports de force des langues:

Il est difficile alors d'échapper à l'établissement de *hiérarchies multiples*, c'est-à-dire d'oppositions où chacune de ces langues se verra qualifier de première ou de seconde, de maternelle, de nationale, de locale ou de régionale, de langue ou de dialecte, parmi de nombreuses alternatives possibles. Si les fondements des classifications des langues renvoient à des options théoriques, l'établissement de hiérarchies traduit des données socio-linguistiques, voire socio-politiques. (Tabouret-Keller 1988, p. 80-81)

De façon générale, on peut toutefois s'accorder pour dire que le français est la variété la plus prestigieuse, que l'allemand vivote, et que l'alsacien est une langue privée, familiale, dont la survie pose bien des questions. S'il y a effectivement des hiérarchies multiples et que celles-ci correspondent à différents domaines qui sont valorisés selon des critères donnés, « socio-linguistiques, voire socio-politiques », il faut se rendre à l'évidence: certains de ces critères jouissent d'un pouvoir et d'un soutien plus grands. Ainsi l'allemand ne peut entrer en lice qu'à condition que les autorités françaises le veuillent bien; l'alsacien sera souvent exclu de fait car moins officiel et moins prestigieux; quant au français, il constitue un pôle d'attraction irrésistible, puisqu'il est la norme officielle. Cela a des répercussions non seulement dans les domaines d'utilisation des différentes variétés, mais aussi dans l'influence qu'elles exercent les unes sur les autres; aucune de ces langues ne constitue un système étanche, et nous verrons ci-dessous comment s'élaborent les contacts et quels sont les effets de la domination linguistique du français.

3. Contact et interaction des langues en Alsace

Pour Weinreich, "two or more languages will be said to be *in contact* if they are used alternately by the same persons. The language-using individuals are thus the locus of the contact." ([1958] 1968 p. 1.) Mais si les conséquences du contact sont audibles chez les différents individus, elles sont aussi à considérer dans une perspective plus large, à savoir celle du groupe, voire des groupes linguistique(s). En effet, s'il est possible d'observer des interférences chez des individus bilingues, une personne unilingue (francophone) peut elle aussi être influencée par une autre langue (l'alsacien), bien qu'elle ne la parle pas.

3.1 Interférences phonologiques

Sur le plan phonologique, c'est l'alsacien qui interfère en français, et non pas le contraire:

le français [...] n'exerce aucune influence sur la prononciation du dialecte; au contraire, les parlers régionaux influencent fortement la prononciation française des bilingues. Les Alsaciens adaptent le système phonologique du français à leur propre système : ils ont « l'accent alsacien ». (Philipp 1967, p. 63.)

Cet accent alsacien est caractéristique. Non seulement les Alsaciens ont tendance à reproduire en français le système consonantique alsacien (voir Weinreich [1953] 1968, p. 22), mais ils gardent aussi une accentuation dialectale qui les « trahit plus que toutes les autres interférences. » (Philipp 1967, p. 67), leur faisant porter l'accentuation sur la première syllabe du mot (voir Philipp 1985 et Olsson 1974). Ce genre d'interférences est courant, si courant que même les francophones non-dialectophones en sont influencés. Nous en venons alors au concept de français régional d'Alsace, qui peut sembler paradoxal puisque « français » indique un continuum roman et « Alsace » un continuum germanique (voir Bonnot 1994, Bothorel-Witz 1995, p. 227). En effet, le français en Alsace est *de facto* sujet à une « norme » de prononciation régionale. Cet accent régional varie, d'une part selon des critères géographiques, d'autre part selon des facteurs socio-culturels. Le français parlé en Alsace est, à cause du substrat germanique, très souvent un français qui diffère – plus ou moins – du français prononcé selon la norme officielle, même chez les Alsaciens non-dialectophones. Or, il faut noter que ce même substrat se remarque lorsqu'un Alsacien dialectophone parle le Hochdeutsch : l'allemand sera lui aussi prononcé, la plupart des fois, avec « l'accent alsacien ». Parmi les dialectophones, il y a donc également une prononciation régionale de l'allemand, prononciation non pas influencée par la langue française, mais par l'alsacien. Dans les deux cas, c'est l'alsacien qui est le « primary system » de Weinreich quand celui-ci dit que

[i]nterference arises when a bilingual identifies a phoneme of the secondary system with one in the primary system, and, in reproducing it, subjects it to the phonetic rules of the primary language. ([1953] 1968, p. 14.)

Le nombre d'Alsaciens parlant les trois langues, c'est-à-dire le français, le dialecte et l'allemand, est néanmoins de plus en plus restreint, l'allemand reculant encore plus que le dialecte.

Il est frappant que beaucoup d'Alsaciens *choisissent* de laisser l'un des systèmes interférer dans l'autre. Cela était manifeste lorsque j'ai demandé à une douzaine de personnes – donc un groupe de référence très restreint ne permettant pas de conclusions, mais seulement des commentaires – de pro-

noncer une série de noms propres: des noms de famille, des noms de rue, des noms de villes et de villages (octobre 1997). Les seuls qui ne se sont pas du tout posé la question de savoir comment prononcer ces noms, « à l'alsacienne ou à la française », étaient deux jeunes adolescents alsaciens non dialectophones. Pour eux, il n'y avait qu'une seule façon de prononcer: avec un accent français. Les autres, tous plus ou moins bilingues français-alsacien, ont d'abord demandé quelle façon ils devaient choisir, et comme le choix fut laissé plus ou moins libre (« comme vous voulez, comme vous le diriez d'habitude »), ils ont presque tous tenu à le motiver, en général ou pour certains noms en particulier:

« Moi je les dirai à l'alsacienne, ah ça oui, c'est important, il ne faut pas que le dialecte se perde » (homme, 55 ans, francophone parfait, dialectophone). Sa prononciation des noms a finalement été mélangée: parfois avec un accent français, parfois pas.

« Si je parle avec un Alsacien, je prononce à l'alsacienne, mais si je parle avec des Français je prononce à l'allemande. » Ceci peut sembler étonnant, mais correspond sans doute à la réalité chez cette femme de 52 ans parfaitement trilingue. Probablement la raison est-elle de donner à l'alsacien face au français le prestige d'une norme standard correspondante.

« Ah mais je les dirai en alsacien, rien d'autre! » s'est exclamé un dialectophone de 46 ans, francophone lui aussi. C'est effectivement lui qui a choisi la prononciation la plus alsacienne, bien qu'il soit douteux qu'il le fasse de façon aussi extrême dans une conversation, ce qu'il a lui-même constaté: « Je ne dirais pas [boris] pour *Paris* ou [tʁoːsburi] pour *Strasbourg* quand je parle français comme d'habitude. »

Une femme de 55 ans a nettement nuancé certains noms. Elle a ainsi choisi de prononcer *Hanauer* comme [anau'ɛr] avec l'accent sur la syllabe finale et sans [h] initial parce qu'elle savait que la famille en question le faisait. Cette façon de choisir lui a d'ailleurs donné du mal à prononcer un autre patronyme, puisqu'elle savait qu'une branche de la famille prononçait à la française et l'autre à l'alsacienne et cela selon un choix d'identification avec la France ou avec l'Alsace.

Le patronyme dont la prononciation semblait la moins évidente était celui de *Lustiger*. Ce nom de famille, qui est compris comme un nom bien alsacien, est celui du cardinal de Paris; on l'entend donc relativement souvent à la radio et à la télévision, où les journalistes disent [lystize]. Cinq personnes ont choisi de prononcer comme les médias, l'une d'entre elle après une certaine hésitation (« Tiens là je dirais plutôt [lystize]. »), les quatre autres l'ont fait automatiquement. Parmi les personnes ayant choisi de prononcer à l'alsacienne, deux ont commenté leur choix, faisant remarquer que la prononciation « à la française » était la plus « correcte » mais ne correspondait pas à l'origine du nom. Ces personnes-là ont aussi montré une gradation:

(1) [ˈlustigəʁ] – (2) [lustiˈgɛʁ] – (3) [lystiˈgɛʁ], ce qui indique une transition phonologique où les formes (2) et (3) sont intermédiaires – interlinguistiques – et ne figurent ni en alsacien ni en français (voir Trudgill 1986 p. 60 sqq). Le même genre de formes intermédiaires est observable dans d'autres cas, par exemple *Hager* [ˈhagəʁ] – [haˈgɛʁ] – [aˈgɛʁ] – [aʒɛ], *Dirringer* [ˈdirɪŋəʁ] – [dirɪŋˈɛʁ] – [dirɛʒɛ], *Gerber* [ˈgɛʁbəʁ] – [gɛʁˈbɛʁ] – [ʒɛʁˈbɛʁ] (mais pas encore de [ʒɛʁbɛ]), *Zilbaum* [ˈtsilbaum] – [tsilˈbaum] – [zilˈbaum] – [zilbom].

3.2 Interférences grammaticales

Les interférences grammaticales sont plus difficiles à cerner. Kleiber constate que le statut même des alsacianismes doit être discuté, vu qu'il « n'est pas aussi univoque que le veut une tradition vieille de cent ans. » (1995, p. 44). En effet, certaines tournures et expressions, souvent considérées comme des fautes de français dues à l'alsacien, se retrouvent dans d'autres régions de France. Un exemple: l'emploi de l'auxiliaire *avoir* au lieu de *être* dans un verbe pronominal est souvent expliqué par le substrat germanique, mais il est également courant dans le français populaire. Il serait alors intéressant d'examiner de plus près la possibilité de considérer l'emploi plus généralisé de *avoir* à la place de *être*, qui est un auxiliaire moins courant (mais de loin pas rare), comme un changement linguistique, que l'on pourrait éventuellement considérer comme une *simplification*, « i.e., as changes from more marked to less marked in systematic terms ». (Thomason & Kaufman, 1988, p. 23). Kleiber constate:

La faute n'étant toutefois pas propre aux dialectophones, ne faut-il pas chercher une autre explication ? Une telle interrogation dépasse de loin le cadre limité des alsacianismes, car elle nous place devant le problème des interférences en général. La question des écarts dus à l'alsacien est donc à intégrer dans une considération plus générale sur les langues secondes. (1995, p. 34).

Peut-être, pense Kleiber, peut-on, vu l'existence d'une langue substrat et d'une langue cible, faire un parallèle avec les langues créoles et pidgin, mais toutes proportions gardées, puisque le dialecte n'a plus aujourd'hui ni la vitalité ni la position qu'il avait autrefois. Dans le cas de l'Alsace, l'hypothèse des substrats est celle qui a été appliquée traditionnellement lorsqu'on a tenté de trouver l'explication des soi-disant alsacianismes dans la langue source. Si par contre on se base sur l'hypothèse universaliste, on peut

[...] parler d'un mécanisme de créolisation ou de pidginisation immanent à la situation de bilinguisme quelle que soit la langue substrat. Le radicalisme d'une telle position résout donc le problème des interférences en faisant tout simplement disparaître les interférences. Et pour ce qui est de notre « français alsacien », il n'y a plus lieu, dans ce cadre théorique, d'évoquer l'influence du dialecte : le système linguistique français suffit. Le caractère excessif de la thèse universaliste ne fait aucun doute. Elle a toutefois le mérite de mettre en lumière le caractère également excessif de la thèse concurrente des substrats [...]. Tout écart par rapport à la langue cible ne reçoit plus automatiquement le label d'interférence, même si des structures similaires existent dans la langue source. (op.cit., p. 36)

Une telle révision du concept des alsacianismes éviterait sans doute bien des jugements négatifs sur les effets du dialecte et le français régional d'Alsace en particulier, et sur les variétés de français non conformes à la norme officielle en général. Ainsi, le même problème se pose pour les belgicismes, qui ne sont pas toujours d'authentiques belgicismes, mais des régionalismes que l'on retrouve en d'autres contrées (voir Blampain et al., 1997, p. 177 sqq.).

3.3 Interférences lexicales

Il semble de prime abord plus facile de localiser les interférences lexicales. Celles-ci se produisent dans le sens français > alsacien, mais aussi alsacien > français. L'interférence lexicale qui se produit dans le sens alsacien > français devrait plutôt être classée dans ce que Thomason & Kaufman appellent *substratum interference*, c'est-à-dire « a subtype of interference that results from imperfect group learning during a process of language shift » (1988, p. 39), à ne pas confondre avec *borrowing* (voir 1988, p. 20-21), qui correspond aux emprunts français en alsacien décrits plus loin. Ainsi, le français a deux possibilités pour le *Zimmer* germanique, pièce et chambre, une chambre étant une pièce où l'on dort. Beaucoup d'Alsaciens ne feront pas la différence; il n'est pas étonnant que Wolf classe ce mot parmi les alsacianismes (1983). Mais il est intéressant de noter que le *Petit Robert* (1990), sous l'entrée *chambre*, donne l'exemple *chambre à manger* avec la précision « Suisse ». Dans son étude critique, Wolf relève l'utilisation « à l'alsacienne » d'un même mot en plusieurs autres régions frontalières. Si les Alsaciens disent parfois *carte à vues* au lieu de *carte postale*, ou s'ils font parfois *cuire* l'eau au lieu de la faire *bouillir*, les Suisses ou Belges francophones pourront en faire autant. De même, quand les Français constatent qu'il y a le *feu*, francophones Alsaciens, Belges et Suisses pourront dire *il brûle*. Ces interférences seraient-elles alors à mettre sur le compte non seulement de

l'alsacien lui-même, mais aussi de la situation géographique de ces régions, situation périphérique par rapport à la norme standard du français, et limitrophe par rapport à la langue germanique, ce qui vaudrait également pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse francophone? Comme le dit Kleiber, le statut des alsacianismes n'est pas univoque. Quoiqu'il en soit, ces interférences doivent être considérées comme faisant partie d'une variété linguistique régionale limitrophe ou même, en Alsace, transfrontalière à la frontière linguistique, variété qui a tendance, dans le processus de focalisation linguistique, à être sans cesse revue et corrigée afin de correspondre à la norme du français standard.

Que le français ouvre brèche après brèche en alsacien n'est pas étonnant, vu sa dominance, mais le contraire peut sembler plus inattendu : toujours est-il que des mots comme *schnock*, *kouglof*, *kirsch* et *schlitte* ont fait leur entrée dans le *Petit Robert*. Matzen les classe comme « emprunts de civilisation » recouvrant une chose ou une notion régionale, sans signifiant français (voir 1985, p. 69). La très grande majorité des emprunts lexicaux se fait dans l'autre direction et se situe sur une échelle allant de l'intégration totale, au point de ne plus laisser entendre qu'il s'agit à l'origine d'un emprunt occasionnel, d'un mot prononcé plus ou moins à la française dans un énoncé alsacien. Matzen se désole de l'ampleur de ces emprunts :

Dans le sabir des Alsaciens apparaissent de plus en plus de gallicismes, c'est-à-dire des mots ou constructions propres à la langue française introduits abusivement dans le dialecte. (Op.cit., p. 67)

Mais Ott & Philipp notent que le nombre est en fait moins élevé qu'on ne le soupçonnait et parlent de « unerwartete Resultate » :

In der Straßburger Mundart sind weniger französische Lexeme präsent, als man glauben könnte: kaum 10%, davon ein Viertel als Synonyme, wovon noch etliche auch in der deutschen Standardsprache verwendet werden. (1993, p. 18)

Les mots que l'on remarque le plus sont bien sûr ceux qui frappent l'oreille par leur manque d'intégration phonologique en alsacien; Gardner-Chloros ne les considère même pas comme des emprunts, puisqu'elle parle de « lexical switching » qui « merely reflects sociolinguistic reality » (1991, p. 94). Cette alternance lexicale serait donc à situer entre borrowing et code switching, et est en fait l'origine même des emprunts (voir Romaine 1995, p. 124). Ces expressions et mots français sont nettement différenciés du reste

de la conversation et se rapportent en général à des notions francophones, par exemple dans le cadre du travail.

Les phénomènes décrits ci-dessus se situent tous dans le cadre oral de la langue, le dialecte ne s'écrivant pas ou peu et l'alternance codique étant difficile à constater dans la langue écrite. Ils concernent le français et l'alsacien, et non pas l'allemand qui est en fait aujourd'hui peu parlé. Il est cependant intéressant de voir que l'allemand écrit en Alsace ne l'est pas selon une norme uniquement allemande (voir Olsson 1974, p. 58-59). Si l'on suit l'édition bilingue des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, on pourra remarquer que des expressions, noms, sigles etc en français sont monnaie courante dans les articles allemands. On écrira [...] *ins Musée de l'Ancienne Douane*; [...] *meint Mme Becker, Sozialfürsorgerin der CRAM*; [...] *Michel Habig, Député-Maire von Ensisheim*; [...] *des ganzen Departements*; [...] *im Departement Dordogne*; *in der Mairie* [...] (exemples tirés des *DNA* du 5-6 avril 1996, édition bilingue). On notera que le substantif français *département* est traité comme un substantif allemand, sans accent aigu, avec un *D* majuscule et avec le *s* du génitif. Il s'agit en général de mots recouvrant une réalité bien française, mais devant être décrite dans une langue dont le *Bürgermeister* ne correspond pas entièrement à son homologue français *maire*, comme le constate M. Bodenmuller, rédacteur de l'édition allemande des *DNA* (communication personnelle). Cette fois-ci c'est l'allemand qui doit couvrir un déficit lexical avec l'aide du français, dans un cadre limité, certes, à l'Alsace. J'ai suggéré plus haut l'idée d'allemand régional en Alsace dans le cadre des interférences phonologiques, il semble maintenant possible de l'élargir vers le niveau lexical.

Le germanique d'Alsace a donc tendance, sous l'influence du français, à s'éloigner de la norme du Hochdeutsch. Pour le Hochdeutsch, ce phénomène est cependant moins ample et moins évident que pour l'alsacien. On a eu longtemps tendance à voir celui-ci en quelque sorte protégé par l'allemand, contrairement à d'autres langues régionales n'ayant pas de standard auquel se référer. Baas écrivait en 1946 que « [...] l'usage du dialecte est inamovible » (p. 89) et peu de gens se seraient alors doutés de la place que prendrait le français quelques décennies plus tard, d'une part par rapport à l'alsacien, d'autre part dans l'alsacien même. Le problème de base a été clairement formulé par, entre autres, Ott & Philipp: « Im Elsaß ist die « offizielle » Schriftsprache aber das Französische. » (1993, p. 5); Bothorel-Witz constate que « en dépit de l'apparement génétique, les dialectes [alsaciens] sont coupés de l'allemand standard auquel ils ne peuvent être subordonnés en synchronie. » (1995, p. 218). L'alsacien fait partie des « Mundarträume ohne Dachsprache » qui « ohne das Schutzdach der Hochsprache unmittelbar den Einflüssen der Kontaktsprache ausgesetzt sei. » (ici Ott & Philipp

citent Kloss) et c'est là ce qui fait la grande différence entre l'alsacien et d'autres variétés germaniques.

3.4 « *Meschung* »

Ceci nous amène à ce que certains appellent « *Mischsprache* » (Ott & Philipp 1995), ou « *Meschung* » (Tabouret-Keller 1988, 1996); on peut aussi entendre un Alsacien lui-même parler de « mélange » ou de « *charabia* ». Ce « *Meschung* » est chose courante. Il est caractérisé par l'alternance codique (code-switching) dont le « lexical switching » discuté plus haut est un exemple. Ce système peut être tout à fait suffisant en lui-même pour communiquer au sein d'un groupe défini, en l'occurrence, parmi les bilingues français-alsacien. Il exclut les monolingues français tout comme il exclut les monolingues germanophones, les laissant sur leur faim quant à certaines parties de la conversation. De leur point de vue, le « *Meschung* » est défini par la négative: ni français, ni alsacien, ni allemand; comme le constate Tabouret-Keller, « Le mélange de langues n'a jamais eu bonne presse. » (1996, p. 69). L'idéal monolingue (voir Weinreich [1953] 1968, p. 73) veut en effet voir les différentes langues comme bien séparées l'une de l'autre, le locuteur changeant de langue sans que l'un des systèmes « contamine » l'autre : le français doit donc être aussi proche que possible de la norme nationale. Quant au « bon » alsacien, Kempf constate que

la plupart des intéressés insistent sur la « pureté » : pas de mélanges, ni avec l'allemand, ni avec le français, et sur l'absence de « coloration » locale : ni « *päägse* » (Alsace Bossue), ni « *mensderdääler* » (vallée de Munster) ; une sorte de Koiné aseptisée ? (1995, p. 179)

La notion de purisme linguistique reste théorique, car dans la réalité, « nous mélangeons allégrement, et, pour tout dire, n'importe comment ! », comme s'exclame Tabouret-Keller (1996, p. 70). Le *code-switching* remplit plusieurs fonctions : « Diese Mischsprache [...] kann als eine recht gut funktionierende Sprachvarietät angesehen werden. In ihr drückt sich auch elsässische Identität aus. » (Ott & Philipp 1993, p. 18). Gardner-Chloros remarque que cette variété, que d'autres appellent un mélange, peut être tout à fait évidente pour le locuteur (voir 1995, p. 69), que ce qui peut sembler être deux codes différents peut chez lui n'en constituer qu'un seul (voir 1991, p. 43). Nous avons affaire à une « catégorie langagière nouvelle » (Tabouret-Keller 1988, p. 93) qui, peut-être, est en voie de remplacer l'alsacien, vu que celui-ci d'une part est de plus en plus marqué par le français, d'autre part de moins en moins parlé parmi les jeunes générations; de plus, c'est sur cette nouvelle « langue » que peuvent se reporter les fonctions identitaires de l'alsacien. Mais si les locuteurs ont une compétence dans

deux systèmes linguistiques différents, ce qui leur permettrait de choisir une variété, pourquoi mélangent-ils aussi allégrement? Le contexte (privé, officiel, dans la rue, etc.) et l'interlocuteur (la compétence qu'on lui connaît, son âge, etc.) sont des causes connues favorisant le passage d'une langue à l'autre. Ce va-et-vient linguistique peut aussi être la preuve d'un désir de français:

[it] may reflect a desire to maintain a symbolic presence of both languages in the conversation – perhaps, even, at some level, to 'pretend' one has spoken French when one has in fact spoken the dialect. (Gardner-Chloros 1991, p. 94)

Le fait d'introduire du français dans l'alsacien serait alors une façon de répondre aux attentes voire aux exigences de la langue nationale, et de profiter un peu de son prestige. Mais cela n'explique que l'introduction du français, langue de prestige, dans l'alsacien, et non l'inverse, c'est-à-dire de l'alsacien, dont le prestige est moindre, dans le français (même si c'est le français qui a le plus tendance à s'introduire dans l'alsacien). Gardner-Chloros remarque :

the group which switches more than any other appears to do so in order to fit in with its surroundings, since it is made up of people who are more at ease in the prestige, French, than in Alsatian; accommodation would therefore appear to be as relevant a motive as prestige. (1991, p. 86)

Voici sans doute une réponse importante à la question posée plus haut, à savoir: pourquoi les Alsaciens mélangent-ils aussi allégrement? Car on ne peut pas tout expliquer par les langues elles-mêmes ou par les politiques linguistiques. Il faut aussi tenir compte des locuteurs, c'est-à-dire de gens qui veulent se faire accepter dans un groupe, se faire comprendre, montrer leur origine, etc. L'alsacien n'étant pas une langue de prestige, le fait de l'introduire dans le français doit dans une large mesure être expliqué par un désir – parfois conscient, parfois inconscient – d'être compris et agréé dans un contexte à dominante alsacienne. Ainsi, une volonté d'adaptation (*accommodation*) peut être considérée comme étant (en partie du moins) à l'origine des changements linguistiques, non seulement dans l'alsacien, mais aussi dans le français et l'allemand, au point de résulter dans ce que j'ai appelé plus haut le français régional et l'allemand régional d'Alsace.

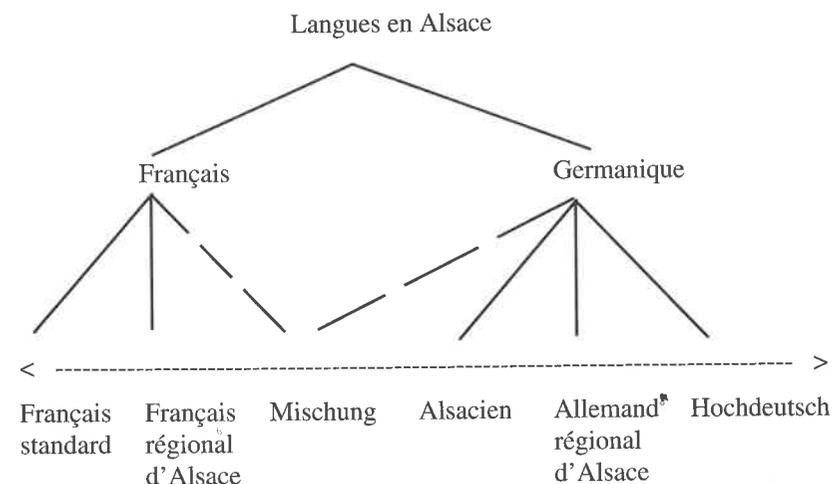
Le contact entre alsacien et français, entre langue vernaculaire et acrolecte, a pour résultat une sorte de mesolecte se situant dans un continuum synchronique franco-germanique. Le « *Meschung* » résultant du français et

de l'alsacien est une variété encore plus diffuse que le dialecte, la langue la plus focalisée étant le français. Les limites entre alternance codique, « *Meschung* » et français régional sont floues. Dire que le « *Meschung* » n'est caractérisé que par l'alternance codique serait inexact; entrent en jeu toutes les interférences, voulues ou non – Gardner-Chloros constate que « [code-switching] is not separable [...] from borrowing, interference or pidginisation » (1995, p. 86). Elle rejoint ainsi le parallèle que fait Kleiber avec les langues créoles (voir ci-dessus).

4. Conclusion

De par leur interaction et leurs contacts continus, les langues en Alsace s'influencent mutuellement. Le français standard et le Hochdeutsch peuvent être considérés comme pôles opposés sur un axe où l'alsacien et le « *Meschung* » deviennent centraux, avec le français régional d'un côté et l'allemand régional d'un autre côté. La figure 1 présentée au début semble en droit d'être révisée comme suit:

Fig. 2.



Dans ce modèle, les langues sont situées sur deux axes, l'un synchronique, l'autre diachronique, ou encore un axe temporel et un axe spatial (spatial non seulement du point de vue géographique mais aussi social, puisque des données sociolinguistiques interviennent également dans l'usage de ces variétés, données qui pourraient probablement être considérées comme une troisième dimension propre). D'un point de vue diachronique le continuum dialectal en Alsace est germanique, mais le concept d'un continuum syn-

chronique comme celui proposé ci-dessus mérite d'être envisagé. La tension entre les deux pôles est néanmoins importante et le processus de focalisation au sein de la nation française contribuera sans aucun doute à freiner les changements linguistiques et à renforcer la place du français standard aux dépens de l'alsacien et du « *Meschung* », variétés bien plus « diffuses ». Pour des raisons historiques, l'alsacien est séparé de sa langue standard d'origine et ne lui est aujourd'hui subordonné qu'en diachronie, et il est donc obligé de renouer avec une norme standard qui lui est externe – le français peut être considéré comme son acrolecte. En effet, même si les Alsaciens peuvent encore opérer des choix linguistiques, ceux-ci ont tendance à être canalisés dans un même sillon par la focalisation et la domination linguistique du français standard. Un choix répété de la même façon par un grand nombre de locuteurs contribue paradoxalement à sa propre disparition: trop de choix similaires deviennent le choix d'une majorité, et le choix d'une majorité devient facilement « le » choix tout court, or, cela va de soi, un choix sans alternatives n'est plus un choix. La conséquence en est que la frontière linguistique, qui a été étonnamment stable et nette à travers les aléas de l'histoire, devient aujourd'hui de plus en plus floue, et semble en train de se déplacer depuis l'ouest de l'Alsace vers le Rhin. Mais c'est là une autre discussion.

Bibliographie

- Baas, Emile, 1946. *La Situation de l'Alsace*. Les Editions de l'Est, Strasbourg.
- Blampain, Daniel, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg et Marc Wilmet, 1997. *Le français en Belgique*. Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Bonnot, Jean-François, 1994. « Existe-t-il un français régional alsacien? Vers une définition sociolinguistique » in: Claude Truchot (Ed.), *Le Plurilinguisme européen. Théories et pratiques en politique linguistique*. Champion, Paris.
- Bothorel-Witz, Arlette, 1995. « Vers une redéfinition des dialectes alsaciens? Des concepts catégoriques aux variétés d'un espace unilingue » in: Jean-François Bonnot (Ed.), *Paroles régionales*. Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Ferguson, Charles A., 1959. « Diglossia » in: *Word* 15, pp. 325-340.
- Gardner-Chloros, Penelope, 1991. *Language Selection and Switching in Strasbourg*. Clarendon Press, Oxford.
- Gardner-Chloros, Penelope, 1995. "Code-switching in community, regional and national repertoires: the myth of the discreteness of linguistic systems" in: Lesley Milroy & Pieter Muysken (Eds.), *One speaker, two languages*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Huck, Dominique et Arlette Bothorel Witz, 1994. « A propos du concept de "dialecte" en situation plurilingue » in: Claude Truchot (Ed.), *Le Plurilinguisme européen. Théories et pratiques en politique linguistique*. Champion, Paris.
- Kempf, Catherine-Barbara, 1995. « Un produit de l'histoire: l'identité religieuse et la conscience linguistique des membres de la communauté luthérienne en

- Alsace » in: Jean-François Bonnot (Ed.), *Paroles régionales*. Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Kleiber, Georges, 1995. « Les raisons d'une carence ou pour une étude contrastive français/alsacien » in: Jean-François Bonnot (Ed.), *Paroles régionales*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Matzen, Raymond, 1985. « Les emprunts du dialecte alsacien au français » in: Gilbert-Lucien Salmon (Ed.), *Le français en Alsace*. Champion – Slatkine, Paris – Genève.
- Olsson, Lars, 1974. « Les problèmes linguistiques de l'Alsace vus par un Suédois » in: *Moderna Språk* 68, pp. 45-70.
- Ott, Jürgen & Marthe Philipp, 1993. „Dialekt und Standardsprache im Elsass und im germanophonen Lothringen“ in: *Deutsche Sprache* 1/93.
- Philipp, Marthe, 1967. « La prononciation du français en Alsace » in: *La Linguistique* 1967:1, pp. 63-74.
- Philipp, Marthe, 1985. « L'accent alsacien » in: Gilbert-Lucien Salmon (Ed.), *Le français en Alsace*. Champion – Slatkine, Paris – Genève.
- Philipp, Marthe, 1988. « La Koïné allemande en Alsace du XVI^e siècle à 1918 » in: Adrien Fink et Marthe Philipp (Eds.), *L'allemand en Alsace*. Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Romaine, Suzanne, [1989] 1995. *Bilingualism*. Blackwell, Oxford.
- Tabouret-Keller, Andrée, 1985. « Classification des langues et hiérarchisation des langues en Alsace » in: Gilbert-Lucien Salmon (Ed.), *Le français en Alsace*. Champion – Slatkine, Paris – Genève.
- Tabouret-Keller, Andrée, 1988. « La situation linguistique en Alsace: les principaux traits de son évolution vers la fin du XX^e siècle » in: Adrien Fink et Marthe Philipp (Eds.), *L'allemand en Alsace*. Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Tabouret-Keller, Andrée, 1995. « Langues en contact dans des situations linguistiquement focalisées » in: Jean-François Bonnot (Ed.), *Paroles régionales*. Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Tabouret-Keller, Andrée, 1996. « « Meschung »: un idiome inattendu » in: *Saisons d'Alsace* no 133 (automne 1996). La Nuée Bleue, Strasbourg.
- Tabouret-Keller, Andrée et Frédéric Luckel, 1981. « La dynamique sociale du changement linguistique: quelques aspects de la situation en Alsace » in: *International Journal of the Sociology of Language* 29, pp. 51-70.
- Thomason, Sarah Grey & Terrence Kaufman, 1988. *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. University of California Press, Berkeley.
- Trudgill, Peter, 1986. *Dialects in Contacts*. Basil Blackwell, Oxford.
- Wahl, Alfred et Jean-Claude Richez, [1993] 1994. *L'Alsace entre France et Allemagne 1850-1950*. Hachette, Paris.
- Weinreich, Uriel, [1953] 1968. *Languages in Contact*. Mouton, The Hague, Paris.
- Wolf, Lothar, 1983. *Le français régional d'Alsace. Etude critique des alsacianismes*. Klincksieck, Paris.

INGER ENKVIST

Estudiar el hispanismo a través de un banco de datos El ejemplo de Juan Goytisolo

Inger Enkvist är docent i spanska och universitetslektor vid Universitetet i Lund. Hon har lett forskningsprojektet "Identitet och ideologi i spansk litteratur: Juan Goytisolos verk" under perioden 1996-98. I denna artikel redogör hon för vad man kan lära sig genom att studera vilken information som ges i en databank.

Como saben todos los investigadores de literatura hispánica, el banco de datos más importante de crítica literaria es norteamericano, el de la Modern Language Association. Durante años se publicó una versión impresa, pero ahora el registro se consulta en forma electrónica. Este banco de datos domina el mercado, y no hay ninguna otra compilación de datos que pueda hacerle sombra. En el presente trabajo, vamos a examinar el funcionamiento y el contenido de dicho banco de datos con dos finalidades: ver qué información se puede extraer sobre el desarrollo de los estudios goytisolanos – y quizá hispanistas en general – y qué trampas conlleva el MLA. Vamos a comentar el número de referencias a Goytisolo, el país donde fueron publicados los trabajos, la lengua en que se han publicado, el origen del autor cuando esto se pueda averiguar, y en especial las tesis doctorales sobre Juan Goytisolo. Se hará una comparación con algunos otros escritores hispánicos de importancia. Finalmente, se señalarán algunos "vacíos" en el banco de datos del MLA.

Primero se estudiará la distribución por año de las 385 referencias a Goytisolo desde el principio del MLA, en 1963, hasta el primero de julio de 1996.

